

Un autre budget est possible

Pour se faire entendre, certains crient et vocifèrent, d'autres préfèrent agir et proposer. C'est la ligne suivie par les député.es socialistes du groupe **Nouvelle Gauche** à l'Assemblée nationale qui ont présenté un contre-budget pour démontrer que d'autres choix budgétaires sont possibles.



La députée Valérie Rabault

C'est un véritable contre-budget à celui du gouvernement qui a ainsi été proposé. Alors que le Projet de Loi de Finances (PLF), des ministres Le Maire-Darmanin, remet en cause le principe de solidarité tant entre les Français qu'entre les territoires et menace la continuité des services publics et l'action des associations, au nom d'un dogmatisme libéral, les socialistes se devaient de proposer une autre voie, responsable et porteuse de justice sociale.

Ce contre-budget est inédit : aucun autre groupe politique ne propose actuellement un projet alternatif à celui du gouvernement. C'est bien cette capacité à être force de propositions qui fait des socialistes la seule véritable alternative crédible au gouvernement.

Le projet du gouvernement est clairement destiné à favoriser les plus aisés. « **200.000 personnes auront ainsi un cadeau fiscal inespéré dans ce moment de disette budgétaire pour tant d'autres, notamment dans le secteur de l'emploi et du logement** », a déploré Stéphane Le Foll. Si on compare les cadeaux aux grandes fortunes aux mesures « sociales », on constate que la suppression de l'ISF, qui ne concernera que 200 000 personnes, représentera un gain chaque année de 3 milliards d'euros, soit 15 milliards d'euros sur cinq ans. De l'autre côté, la suppression de

la taxe d'habitation pour 30 millions de Français représentera 10 milliards d'euros au bout de trois ans et 30 milliards sur le quinquennat. « **Le calcul est simple, il s'agit d'un facteur d'inégalité fiscale par bénéficiaire de 1 à 150** », conclut Stéphane Le Foll.

C'est pour rectifier cette injustice que Valérie Rabault, au nom du groupe *Nouvelle gauche*, a présenté un contre-budget. Dans leur proposition, les député.es socialistes maintiennent l'Impôt de solidarité sur la fortune et suppriment la flat tax sur les revenus du capital. Ces recettes permettent d'éviter la ponction de cinq euros sur les APL. Ils rehaussent le seuil pour l'augmentation de la CSG pour les retraités à 3 000 euros par mois.

Dans le contre-budget présenté par Valérie Rabault, le nombre d'emplois aidés passe à 430 000 alors que ce gouvernement prévoit de réduire leur nombre à 200 000.

Avec cette proposition ambitieuse, réaliste et argumentée, qui vise à la fois à renforcer la justice sociale et à favoriser la reprise de la croissance, Olivier Faure ambitionne de faire du groupe *Nouvelle gauche* le meilleur « proposant » quand d'autres se contentent du rôle du meilleur opposant.

CAP
FINISTÈRE

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 12/10/2017



PRESSE
URGENTE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

e.commerce

La présence d'Emmanuel Macron à l'inauguration de l'entrepôt d'Amazon à Boves était-elle indispensable ? On peut en douter. Pour un chiffre d'affaire de 32 milliards d'euros, l'entreprise de Seattle, qui pèse 434,5 milliards de dollars en bourse, se porte très bien. Il n'en va pas de même pour les libraires indépendants, premières, mais pas uniques, victimes du géant américain du e-commerce.

Une étude du MIT indique qu'Amazon a détruit autant d'emplois (300 000) qu'elle n'en a créés. Les conditions de travail sont régulièrement dénoncées : la durée moyenne d'un CDI chez le géant américain est actuellement de deux ans et demi.

Alors que les élu.es locaux se mobilisent de plus en plus pour défendre le commerce de centre-ville, ce coup de pouce au géant du e-commerce apparaît pour le moins malvenu.

PS29

Chiffre de la semaine

29%

C'est la proportion de sénatrices depuis le dernier renouvellement. Avec 31% de sénatrices, le groupe PS est le plus « paritaire ».

Fluctuat nec mergitur..*

C'est un Conseil fédéral particulièrement serein, apaisé et constructif qui s'est tenu le 6 octobre dans les locaux du PS à Brest.



Débattons ici, pas sur les réseaux sociaux

L'ordre du jour, établi par le Bureau fédéral qui s'était réuni le 25 septembre, n'appelait qu'une question : pour surmonter la crise provoquée par la démission de Marc Coatanéa, fallait-il relancer un processus de désignation, par l'ensemble des adhérents, d'un ou d'une Premier.e secrétaire fédéral.e ou fallait-il mettre en place, à l'image de ce qui s'est fait au niveau national, une direction collégiale ? Et dans cette hypothèse, avec qui la constituer ?

À l'issue d'un long débat, au cours duquel plus de 25 adhérent.es se sont exprimé.es, le vote a donné la préférence à la relance d'une procédure de désignation d'un ou d'une Premier.e secrétaire fédéral.e.

L'ensemble des intervenants se sont félicités de pouvoir se retrouver et débattre sereinement. **« Il y a eu beaucoup trop d'expressions dans la presse ou sur les réseaux sociaux »,** a déploré Gwenegan Bui en début de réunion. **« Nous formons une famille et c'est donc en famille que nous devons résoudre nos difficultés. »**

« Un navire, surtout dans la tempête, a besoin d'un capitaine. »

Pendant un peu plus d'une heure, les membres du Conseil fédéral ont pu exposer leurs préférences. Si des divergences sont apparues sur les méthodes, le conseil a unanimement considéré que le Parti Socialiste, même durement touché par les résultats des élections Présidentielle et Législatives, garde des atouts importants et dispose d'un espace politique entre les marcheurs et les insoumis.

« Nous avons encore de nombreux élu.es locaux et finalement, très peu d'entre eux ont rejoint Emmanuel Macron », a insisté Forough Salami.

Pour certains, comme François Cuillandre ou Daniel Le Bras, la gravité de la situation demande la mise en place d'une direction collégiale sans attendre.

Pour d'autres, il faut au contraire redonner la parole aux adhérents afin qu'ils désignent un ou une Premier.e secrétaire clairement identifié.e et

légitime pour porter la parole du Parti Socialiste. **« Un navire, surtout dans la tempête a besoin d'un capitaine »,** a rappelé Catherine Tréanton, militante de la section de Morlaix.

Seul candidat à la candidature avant l'arrêt de la procédure, Jean-Marc Tanguy a rappelé que la désignation, par les adhérents, n'est pas incompatible avec la collégialité au sein du Secrétariat fédéral.

Au final, à l'issue d'un vote des membres du Conseil fédéral, l'option vote des adhérents a été adoptée par 18 voix contre 17.



Le dépouillement du vote

Les candidat.es à la candidature doivent se faire connaître avant le 20 octobre à 17 h 00. Des Assemblées générales de présentation se tiendront dans la semaine du 23 au 27 octobre et le vote se déroulera le 9 novembre, avec un second tour éventuel le 10 novembre.

**Il est battu par les flots, mais ne sombre pas*

Socialistes et européens



Les adhérents de la Fédération du Finistère ont dit oui à la rénovation en approuvant l'ensemble des questions posées pour la feuille de route nationale, le 28 septembre. 338 d'entre eux ont pris part à ce vote.

Cependant, le vote n'est pas homogène et certaines questions suscitent moins d'enthousiasme que d'autres.

La question qui rencontre le plus d'adhésion de la part des socialistes du Finistère (88,92%) est celle qui propose le lancement, avec nos partenaires du PSE, des Assises des citoyen.nes européen.es pour un grand projet européen dans la perspective des élections

de 2019. Ce qui confirme, une fois de plus, l'attachement des socialistes du Finistère à la construction européenne.

L'organisation de forums de la rénovation est approuvée à plus de 88%. La possibilité pour les fédérations d'inscrire des points à l'ordre du jour des Conseils nationaux est approuvée à 87%. La tenue d'un congrès, à l'issue d'une convention statutaire est approuvée à près de 86%.

En revanche, seuls 76% se déclarent favorables à sa tenue en février/mars 2018.

Seuls 57,7% des adhérents répondent oui à la question, *« Es-tu d'accord pour élargir la participation des forums de la refondation au-delà des adhérents du PS ? »*. La proposition de constituer un conseil national scientifique, décliné dans chaque fédération, ne rencontre l'assentiment que de 63% des adhérents.

N°1200!

En lançant la nouvelle version du Breton socialiste, devenu par la suite Cap Finistère, en septembre 1992, François Cuillandre et Robert Denis ne se doutaient probablement pas que 25 ans et 1200 numéros plus tard, cet hebdomadaire serait encore le lien privilégié entre les adhérents et sympathisants du PS et la Fédération.

Et que chaque mercredi matin, une dizaine de militants donnent toujours bénévolement de leur temps pour coller les étiquettes sur les journaux, permettant ainsi qu'ils parviennent dans les boîtes aux lettres des abonnés tous les vendredis. Car, le pari qu'avaient fait François Cuillandre et Robert Denis reposait sur le militantisme.

La Fédération du Finistère a une longue tradition de publications entamée dès 1900 par Yves Le Febvre. Cette première période dura jusqu'en 1905. En 1929, Guy Normand reprit le flambeau jusqu'en

juin 1940. Par la suite, en 1944, Tanguy Prigent relança l'hebdomadaire qui parut jusqu'en 1966. C'est en 1976 que Bernard Poignant relança, avec Serge Duigou, une nouvelle série pendant deux ans. Et depuis 1992, la nouvelle série n'a jamais cessé de paraître.

Cet hebdomadaire est la mémoire du Parti Socialiste dans le Finistère : on y retrouve tous les grands moments de l'histoire de la gauche finistérienne depuis 25 ans. Ses victoires y sont célébrées comme les Législatives de 1997

(six députés sur huit) ou de 2012 (huit députés sur huit), les Départementales et Sénatoriales de 1998 ou les Régionales de 2004. En 1998, pour la première fois sous la V^e République, les grands électeurs du Finistère élaient des sénateurs socialistes. Et cette même année, le Conseil général, que chacun pensait ancré indéfiniment à droite, se dotait d'une majorité de gauche et élaient Pierre Maille à sa présidence. Mais ses défaites, parfois cuisantes, comme celle de 1993, où Louis Le Pensec fut le seul à résister à la vague bleue ou, plus récemment, celles du printemps dernier y sont lucidement analysées.

À chaque fois, le *Breton Socialiste*, puis *Cap Finistère*, a su rendre compte objectivement des résultats aussi bien pour les victoires que pour les défaites, sans triomphalisme ou sectarisme.

C'est cette ligne qui prévaudra encore à l'avenir : transparence, débats et pédagogie pour mettre en avant les propositions des socialistes et les réalisations de ses élu.es.



Une mise sous pli toujours militante

En savoir plus

Fausse bonne idée



Taxer les yachts de plus de 30 mètres pour financer la SNSM. Voilà la proposition du président du groupe En marche à l'Assemblée, Richard Ferrand.

Chantal Guittet a, pendant six mois, animé une mission parlementaire sur le financement du sauvetage en mer. « On avait bien sûr envisagé la mise en place d'une taxe, mais nous nous étions heurtés à l'opposition de Bercy qui ne voulait pas en entendre parler. » Et d'ailleurs, la SNSM ne demande pas l'instauration d'une telle taxe. « Pendant six mois, avec trois inspecteurs généraux des affaires maritimes nous avons rencontré tous les acteurs concernés et nous étions arrivés à la conclusion que la meilleure solution était d'imposer aux plaisanciers

de prendre une assurance, comme c'est le cas aujourd'hui pour n'importe quel propriétaire de mobylette, et de prélever dix euros en plus qui reviendraient à la SNSM ». Une autre piste consisterait à prélever une part sur les mouillages des bateaux dans les ports.

La taxation de quelques bateaux de luxe ne semble donc pas une solution pérenne pour financer le sauvetage en mer. Mais l'objectif de la proposition était-il vraiment d'apporter une solution pour le financement de la SNSM? Ou ne visait-elle pas plutôt à allumer un contre-feu destiné à masquer le fait que le projet de finances 2018 privilégie outrageusement les plus riches, dont les 39 propriétaires de yachts de plus de 30 mètres?

Appel à candidature

À la suite de la crise provoquée par la démission de Marc Coatanéa, un Bureau fédéral qui s'est réuni le 25 septembre a convoqué le Conseil fédéral pour lui soumettre deux options : soit désigner une direction collégiale, soit relancer une procédure de désignation d'un ou d'une Premier.e secrétaire fédéral.e.

C'est cette deuxième option qui a été préférée par le Conseil fédéral. En conséquence, les candidat.es doivent faire acte de candidature, par mail (gestion.ps29@wanadoo.fr) avant le vendredi 20 octobre à 17 h 00.

Des assemblées générales de présentation des candidat.es seront organisées dans la semaine du 23 au 27 octobre.

Le vote en section interviendra le 9 novembre. Un second tour éventuel se tiendra le 10 novembre.

Ce Conseil fédéral a également procédé à quelques désignations nécessaires pour le bon fonctionnement administratif de la Fédération. C'est ainsi que Michaël Quernez, qui s'était proposé, a été nommé président de l'Association Départementale de Financement de de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste, dans l'attente de l'élection d'un ou d'une Premier.e secrétaire fédéral.e. Rachel Nicolas, secrétaire fédérale à la communication, a été nommée directrice de la publication de *Cap Finistère*. Enfin, le conseil a décidé, pour les SCL, de remplacer le Premier secrétaire fédéral par le trésorier fédéral.

Agenda

20 octobre

17h00 : Date limite d'envoi des candidatures pour l'élection du Premier secrétaire fédéral.

9 novembre

Élection du Premier secrétaire fédéral.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428
N° 1200 - Vendredi 13 octobre 2017
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22

Directrice de la publication : Rachel NICOLAS

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST
Tél. 02 98 43 44 39

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

Internet contre internh@te

Philippe Coen

L'avocat, Philippe Coen, à l'origine de la charte « Respect zone » vient de publier Internet contre internh@te (éditions du Bord de l'eau). Dans ce plaidoyer pour le respect, il rappelle l'ampleur du phénomène et avance 50 propositions pour détoxifier les réseaux sociaux.

Cap Finistère : Comment est né « Respect zone » ? Et quelles sont vos activités ?

Philippe Coen : Mes enfants ont été témoins de cyberharcèlement dans leur classe. Ils ont vu, dans leur collège, se créer un groupe sur Facebook, pour « se moquer » de leur prof de math, d'origine étrangère. On trouvait dans ce groupe des attaques personnelles teintées de racisme. Ce groupe s'intitulait « Si comme moi tu hai (sic) Mr... » Mon fils a tenté de leur expliquer le mal qu'ils causaient. Mais ils se sont retournés contre lui, sans se remettre en cause, estimant que c'était « juste pour rire », que « ça restait dans la sphère privée ».

Ne voulant pas en rester là j'ai demandé à mes enfants et leurs amis ce qu'il fallait faire pour combattre le harcèlement. Ils ont spontanément cité le mot respect.

Nous avons rédigé une charte du respect et inventé l'idée de Respect zone. Notre travail d'explication a commencé dans un salon de jeu vidéo car le harcèlement est très présent dans les forums autour de ces activités, notamment à l'encontre des filles. La charte Respect zone a déjà été adoptée par des établissements scolaires comme le collège Saint-Pol Roux à Brest ou des communes comme Chevry-Cossigny (77).

Cap Finistère : À qui s'adresse votre plaidoyer pour le respect ?

Philippe Coen : Ce livre est dédié à toutes les victimes de la cyber-violence et à leurs familles. Il s'adresse à tout le monde : aux internautes, aux entreprises de presse ou de médias, aux élus... Car partout, nous avons besoin de réaffirmer la nécessité du respect dans les relations que nous entretenons les uns avec les autres.

Cap Finistère : Quelle est l'ampleur du harcèlement sur internet ?

Philippe Coen : Elle est énorme. Nous tenons à jour un observatoire de la haine et du respect. Plusieurs études ont déjà été menées. Des chercheurs ont sélectionné 200 mots péjoratifs ou insultants et ont mesuré leur utilisation sur les réseaux sociaux : sur 1,2 million de commentaires, 200 000 contenaient l'un de ses termes. Une étude menée en 2013 indiquait qu'un collégien sur deux était exposé au cyberharcèlement et qu'un sur cinq en avait été victime.

Cap Finistère : L'anonymat, derrière lequel se cachent souvent les harceleurs, n'explique-t-il pas l'importance de ce phénomène ?

Philippe Coen : L'anonymat est certainement un facteur qui favorise « l'internh@te » mais il faut faire attention : notre charte a vocation à être globale, car l'internet est, de fait, global. Or, il faut bien se rendre compte que dans de nombreux pays, l'anonymat est, au contraire, une condition nécessaire à la liberté d'expression.

Nous sommes très attachés à la défense et à la promotion de la liberté d'expression. Mais, à cause de la violence de certains commentaires, des sites d'informations préfèrent fermer leurs forums de discussion car il n'est plus possible de les modérer. C'est aussi pour cette raison qu'il faut mettre en avant la notion de respect que personne ne peut contester.

Cap Finistère : En quoi consistent vos 50 propositions pour détoxifier les réseaux sociaux ?

Philippe Coen : Je ne vais pas les énumérer ici mais elles visent à faire prendre conscience à chacun, usagers, gestionnaires de sites, GAFA, élus... de leur responsabilité. La logique des réseaux sociaux ne consiste pas à contraindre spontanément les utilisateurs. Il est donc indispensable que les citoyens le fassent. Nos propositions visent, par exemple, à rendre bien visible le logo Respect zone. Ou à reconnaître un préjudice moral spécifique aux victimes de cyberviolences. Ou encore à favoriser les entreprises vertueuses qui s'engagent vraiment à appliquer et diffuser la charte.

Cap Finistère : Twitter et Facebook en font-ils assez pour lutter contre « l'internh@te » ?

Philippe Coen : Ils prennent la chose au sérieux mais les réponses ne sont pas encore à la hauteur du phénomène. Cependant, ils en font toujours plus que ceux qui ne font rien et je pense en particulier dans le Dark web qui est une zone de non-droit. Nous circulons tous sur les autoroutes de l'information, mais il n'y a aucun panneau de limitation de vitesse.

Le PS sur internet

Retrouvez-nous sur internet www.ps29.bzh et les réseaux sociaux sur la page Facebook <https://www.facebook.com/PS.Finistere/> et le compte Twitter https://twitter.com/fede_PS29

